

Gestion organisation

A1 - Estimation : définir et quantifier les travaux à réaliser

Public cible	Parcours CFC (art.32), encadrement services exploitation et commercial
Prérequis	Connaissance des techniques de base du métier Connaissance des formules mathématiques de base Module B1 suivi pour les parcours Article 32
Durée	1 journée 1/2
Horaires	12 heures
Objectifs	Déterminer les éléments importants et nécessaires à l'établissement d'une offre de prestation.
Validation de la formation	Une attestation de suivi de module sera délivrée par l'Ecole Genevoise de la Propreté aux personnes ayant suivi la totalité de la formation.
Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cahier des charges ➤ Inventaire des surfaces à entretenir ➤ Points importants – Les contraintes d'intervention
Méthodes pédagogiques	Approche théorique de la démarche et des éléments déterminants. Etude de cas réels, nombreux exercices.
Inscription	<p>Demande d'inscription à adresser à l'Ecole Genevoise de la Propreté soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Par courrier à l'Ecole Genevoise de la Propreté, Rampe du Pont-Rouge, 4 1213 PETIT-LANCY ▪ Par email : info@ecoledelaproprete.ch ▪ Sur internet : https://ecoledelaproprete.ch <p>(12 participants maximum)</p>